

SOMMAIRE

EDITO

PAGE 3



A vos AG : sauvez le soldat associatif par Bruno Delaval,
directeur régional de l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais

ANALYSES

PAGE 4



Le Fonds social européen, un outil de solidarité transfrontalière

PAGE 8

Les malades Alzheimer jeunes, des besoins spécifiques

ACTUALITÉS RÉGIONALES

PAGE 11



Poser ses valises, la maison des aidants de Féron-Vrau

PAGE 15

Comment envisager le vivre ensemble ? ou l'inclusion dans tous ses états

PRATIQUES

PAGE 19



Droit du travail, les associations confrontées à leurs spécificités

JURIDIQUE

PAGES 12 et 22



**Salaires - Emploi - ressources humaines - Chiffres en bref -
Les derniers arrêtés - Nomination**

A PROPOS

5



WWW.URIPSS-NPDC.ASSO.FR

14



ENVIE DE LIRE...

PAGE 10



« Refaire société »

DESSINS DE FRANCIS CAMPAGNE

1^{ère} de couverture, 7, 8



ANNONCEURS

2^e, 3^e de couverture, 9, 18



FORMATIONS

PAGE 24



Bruno
Delaval
Directeur
régional



Photo : Service Communication, Utopiss NPDC

Edito

A vos AG : sauvez le soldat associatif

Mai et juin, le temps des assemblées générales ! Et pour chaque association, le moment de refaire le lien avec ses membres et de présenter les péripéties de l'année 2012. Remonter le temps et mettre en perspective l'exercice en cours... les années à venir. Cela peut être aussi un temps d'élection et de changement des instances : président(e), bureau...

Les chiffres sont, le plus souvent, des minutes décisives des assemblées générales, ils montrent la « capacité » à poursuivre l'activité ou à revoir la voilure. L'assemblée générale est donc un moment de transparence budgétaire : évolution des charges, examen des recettes... et par là même, analyse du positionnement des financeurs, de l'impact de rationalisation. La nature de développement, de la transformation, de la réorganisation est posée. L'assemblée générale est aussi le temps des projets.

Les chiffres ont besoin d'images, l'assemblée générale permet de mettre des visages sur les réalités. L'assemblée générale dépeint la vie des personnes accueillies et accompagnées qui ont recours à l'association ou qui sont en attente de réponses. Celle des personnes qui survivent, qui sont formées, soignées, logées, éduquées, réconfortées, protégées... et elle témoigne des efforts faits par les bénévoles et les professionnels pour mieux accompagner et adapter les réponses aux besoins.

L'assemblée générale, aujourd'hui, demande plus de clarté dans l'énoncé des problématiques et ce n'est pas le plus simple. Porter les intérêts des personnes en difficulté dans la société pour renforcer les solidarités est devenu une gageure. L'assemblée générale reste l'occasion de prendre acte et de porter témoignage des difficultés sociales d'une partie de la société. Les situations ne peuvent être cachées ou ignorées. L'assemblée générale rend visible les solidarités.

Or deux maux prennent forme : ■ le mouvement « libertarien », dans une société en crise, remet en cause les solidarités, certes, pour des raisons économiques, mais aussi pour des raisons sociales : le « pauvre » est responsable de sa situation. Le contrat social est nié.

■ l'association est mise en doute. Elle doit être reconnue dans son utilité d'intérêt général par les pouvoirs publics et non comme consommatrice de subventions et de fonds publics. La contradiction est flagrante : garantir l'utilité sociale et ne pas assurer la pérennité des associations. Il revient à l'association de faire réémerger les solidarités comme valeur fondatrice. Le contrat social est à fortifier.

Enfin, l'assemblée générale est un moment fort en matière de gouvernance. Inscrite dans les statuts, l'organisation juridique des pouvoirs doit garantir une gouvernance efficace. Elle pose les actes de la démocratie et précise les contrôles indispensables.

Valoriser le contrat social, c'est faire de l'association un mouvement militant.